

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE THIVARS

Séance du 05 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de THIVARS, légalement convoqué le 1^{er} juin 2026, à la mairie, sous la présidence de Madame BEAUJOUAN Michèle, Présidente. La séance a été publique.

Présents : Michèle BEAUJOUAN, Kewin JALLADEAU, Christian SEVESTRE, Corinne PELLETIER, Mathieu RIOULT, Cécile BORGIOLO-PERINEAU, Etienne BILLARD DE SAINT LAUMER, Corinne GUET, Quentin ECUER, Adrien ALAMICHEL et Martine LEA

Absents excusés : Olivier SOUFFLET a donné pouvoir à Kewin JALLADEAU, Adoline MANZONI a donné pouvoir à Christian SEVESTRE, Johan MOREAU a donné pouvoir à Cécile BORGIOLO-PERINEAU et Valérie JATHIERE a donné pouvoir à Michèle BEAUJOUAN.

Secrétaire de séance : Monsieur Kéwin JALLADEAU a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L.2121-15 du CGCT)

<i>Pouvoirs : 4</i>	<i>Nombre de membres en exercice : 15</i>
<i>Absents excusés : 4</i>	<i>Nombre de membres présents : 11</i>
<i>Absents non excusés : 0</i>	<i>Nombre de membres votants : 15</i>

N°2026-27 : Election des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin de liste

- 1) Vu le code électoral ;
- 2) Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;
- 3) Vu l'instruction n° INTP2611651C du 06 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;
- 4) Vu l'arrêté préfectoral n°2026-12 pris en date du 22 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;
- 5) Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2123-24-1-1

a) Composition du bureau électoral

Mme BEAUJOUAN Michèle indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM SEVESTRE Christian, PELLETIER Corinne, ECUER Quentin et ALAMICHEL Adrien. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Election des délégués

La liste déposée et enregistrée :

La liste VIVRE ENSEMBLE A THIVARS est composée par MM. SOUFFLET Olivier, BEAUJOUAN Michèle, JALLADEAU Kéwin, MANZONI Adoline, SEVESTRE Christian et PELLETIER Corinne.

Mme la Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement de la candidature, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15

La liste VIVRE ENSEMBLE A THIVARS a obtenu 15 voix.

La présidente proclame les résultats définitifs :

SOUFFLET Olivier : délégué
BEAUJOUAN Michèle : déléguée
JALLADEAU Kéwin : délégué
MANZONI Adoline : suppléante
SEVESTRE Christian : suppléant
PELLETIER Corinne : suppléante

La secrétaire de séance,

La Présidente,

Kewin JALLADEAU

Michèle BEAUJOUAN